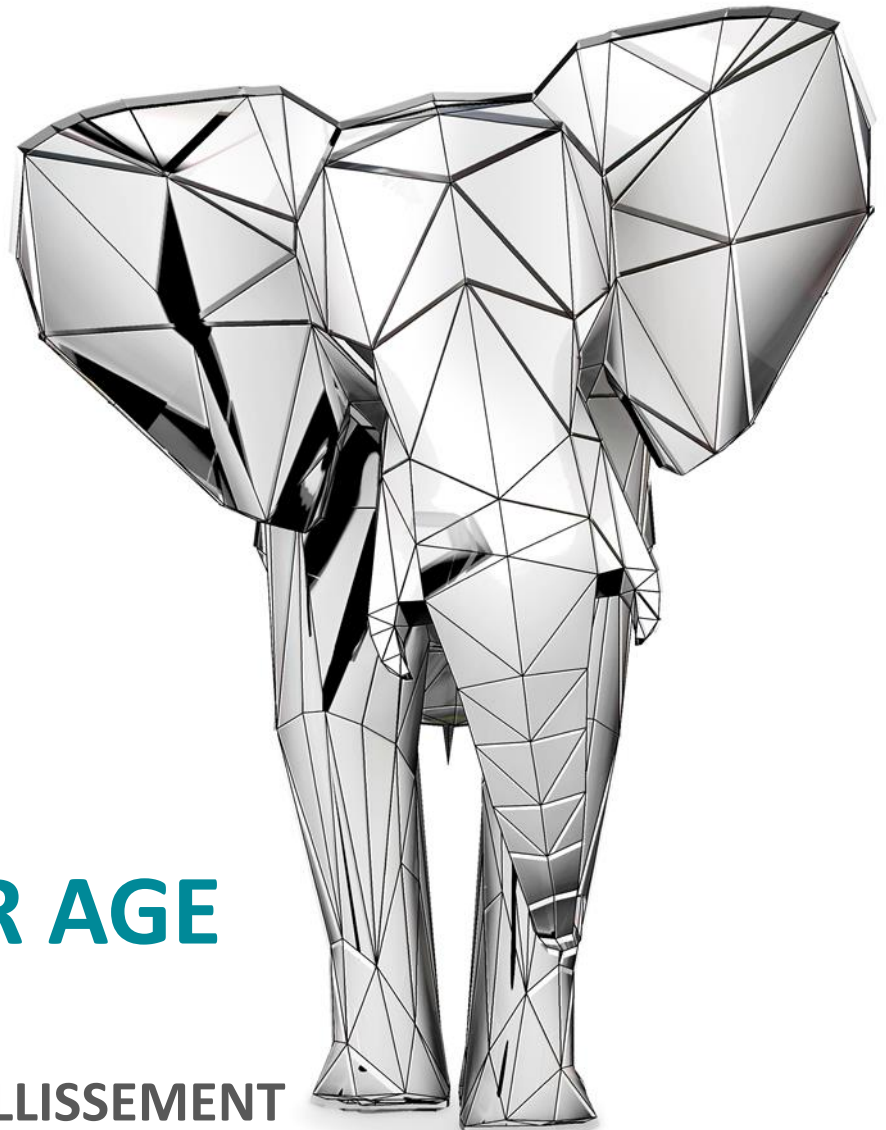




asset  
management

INNOVER  
POUR LA  
PERFORMANCE



PEA

# CPR SILVER AGE

PROFITEZ DU VIEILLISSEMENT  
POUR RAJEUNIR VOS INVESTISSEMENTS

AOÛT 2020

CPR Silver Age vise à bénéficier d'une thématique porteuse, le vieillissement de la population, en investissant dans des sociétés européennes à fort potentiel.

Son objectif est de surperformer les marchés actions européens sur une longue période en investissant dans les entreprises qui bénéficient de la demande des consommateurs du 3<sup>e</sup> âge, dont la part dans la population est en hausse constante.

## UNE THÉMATIQUE D'AVENIR

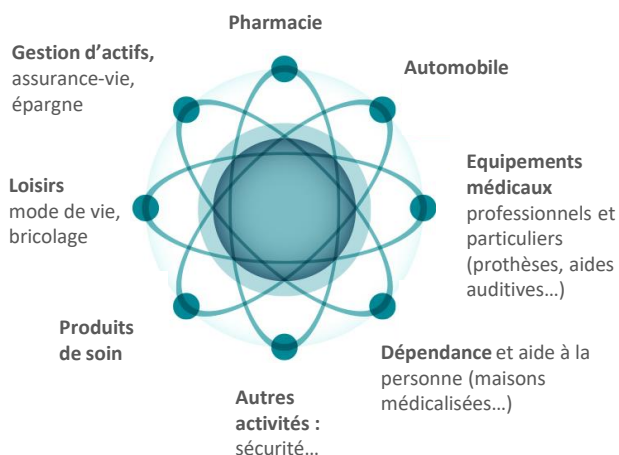
Dès aujourd'hui, les sociétés liées au vieillissement de la population affichent une hausse de leur activité supérieure à la moyenne du marché.

En effet, elles profitent d'un accroissement de la demande qui résulte de la progression inéluctable des consommateurs du 3<sup>e</sup> âge. Cette tendance devrait se poursuivre sur le long terme.

## UNE APPROCHE ORIGINALE

CPR Silver Age vise à profiter de cette tendance structurelle et des opportunités d'investissement à long terme qui en découlent en sélectionnant, parmi 8 secteurs porteurs qui répondent aux besoins ciblés des aînés, les valeurs à fort potentiel.

A ce jour, 8 secteurs identifiés<sup>1</sup> :



**+10% : c'est le taux annuel moyen de croissance des bénéficiaires des entreprises européennes liées au vieillissement de la population depuis 1996<sup>2</sup>**

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

Tout particulièrement en Europe, les aînés disposent souvent d'un pouvoir d'achat plus important par rapport aux autres tranches d'âge de la population, Ils affichent des besoins qui leur sont propres et auxquels les entreprises répondent déjà par des offres dédiées (croisières, programmes télévisés, bien-être...).

Nos études sur cette tendance démographique laissent apparaître deux segments distincts de consommateurs :

### Les retraités (65-80 ans)

Ce sont les anciens « baby boomers » au pouvoir d'achat élevé. Ils disposent de davantage de temps libre et recherchent de nouveaux loisirs pour s'occuper. Ils souhaitent rester en forme le plus longtemps possible et refusent d'être à la charge de leurs proches. Axés sur l'épanouissement personnel, ce sont de gros consommateurs.

### Les plus âgés (+ de 80 ans)

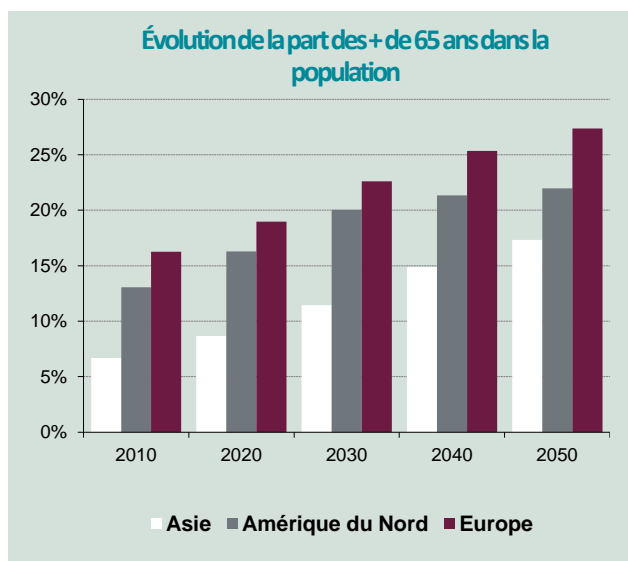
Souvent fragilisée, cette population est généralement plus dépendante et recourt de façon significative aux médicaments et aux équipements médicaux.

Notes : (1) L'univers est susceptible d'évoluer avec le temps. (2) Source : Analyses CPR AM, données 1996/2015, sur l'échantillon d'environ 200 sociétés cotées européennes constituant l'univers d'investissement du FCP.

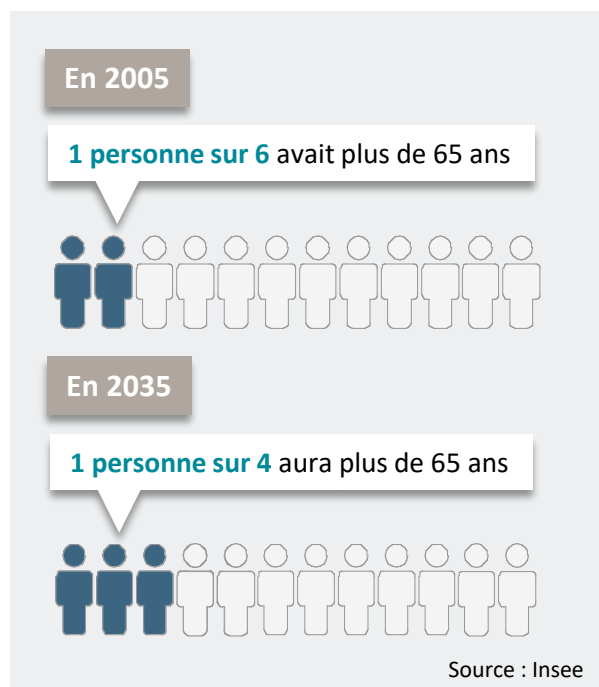
### LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

Si le vieillissement de la population est déjà une réalité, ce phénomène démographique est amené à s'accélérer dans les décennies à venir. Inéluctable, il représente une opportunité pour le développement de nouveaux produits et services.

Le vieillissement de la population est une tendance mondiale, qui touche tous les pays et pas seulement les pays développés. Une accélération de ce phénomène est attendue au-delà de 2015.



Source : Nations Unies, 2001



### UNE GESTION ACTIVE DE CONVICTIONS

Au sein de l'univers d'environ 200 entreprises européennes liées au vieillissement de la population, l'équipe de gestion réalise une sélection fondamentale exigeante pour ne conserver qu'environ 60 d'entre-elles en portefeuille. De même, la forte réactivité des expositions sectorielles est une source de valeur ajoutée importante pour le FCP.

#### LES AVANTAGES

Une thématique d'investissement forte portée par une tendance à long terme

Une approche multisectorielle : 8 axes porteurs identifiés

Une gestion de convictions

Un fonds éligible au PEA

#### LES LIMITES

Risque de perte en capital

Pas de garantie de performance

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP

Une baisse du taux de change peut entraîner une perte de valeur

# CPR SILVER AGE

PROFITEZ DU VIEILLISSEMENT POUR RAJEUNIR VOS INVESTISSEMENTS



## CARACTÉRISTIQUES<sup>1</sup>

PROFIL DE GESTION	Part P
Statut	Fonds Commun de Placement (FCP)
Société de gestion	CPR Asset Management
Classification AMF	Actions internationales
Univers d'investissement	Europe
Objectif de gestion	Obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européennes en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population sur la durée de placement recommandée – 5 ans min.
Indice de référence (à titre indicatif)	MSCI Europe <sup>2</sup> , dividendes nets réinvestis
Durée de placement minimum recommandée	Supérieure à 5 ans

## CARACTÉRISTIQUES COMMERCIALES

Création	22/12/2009
Code ISIN	FR0010836163
Frais de gestion annuels maximum	1,50 % TTC
Commission de performance	15 % TTC de la différence entre l'actif net de la part et l'actif de référence dans la limite de 2 % de l'actif net
Commission de souscription maximum	Prospectus : 5 %   Crédit Agricole : 2,5 %
Commission de rachat maximum	Néant
Souscription minimum : 1 <sup>eres</sup> / suivantes	Une fraction de part / une fraction de part
Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne
Ordres	Quotidiens, en J avant 12h00 <sup>3</sup>
Affectation du résultat	Capitalisation et/ou distribution

## PROFIL DE RISQUE

	A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible							A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé						
Echelle de risque selon DICI <sup>4</sup>	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Risque de perte en capital	Il existe un risque de perte en capital pour un investisseur													
Risque actions	Oui													
Risque de change	Le fonds a vocation à être investi sur des devises autres que l'euro													

1 Ces informations doivent être complétées par le DICI ou le prospectus disponible sur le site internet [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) ou sur simple demande auprès de CPR AM.

2 MSCI Europe, dividendes nets réinvestis, indice représentatif de la performance des principaux marchés actions européens, exprimé en euro.

3 Les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur intermédiaire afin de vérifier l'heure limite de réception des ordres qui leur est appliquée.

4 Le fonds a un niveau de 6 depuis le 02/07/2020. Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) comporte les informations essentielles sur l'OPCVM, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription.

**Informations promotionnelles** non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques.

Les OPC cités n'offrent pas de garantie de performance et présentent un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Toutes les informations présentées sont réputées exactes à août 2020.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus des OPC cités dans ce document.

L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM.

CPR Asset Management | Société Anonyme au Capital de 53 445 705 euros - 399 392 141 RCS Paris

Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP01-056 | 90, boulevard Pasteur - CS 61 595 -

75730 Paris Cedex 15 - Tél. : 01.53.15.70.00

**ACTIONS**

Document promotionnel à destination des professionnels et non-professionnels